



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Conseil Communautaire

Séance du 24 octobre 2024 à 18h00

**A la CARF
16 rue Villarey
à Menton**

Ordre du jour

N°	AFFAIRES	RAPPORTEURS
----	----------	-------------

DIRECTION GENERALE

1	Election du 8ème Vice-Président	Election de M. Fabrice PASTOR
---	---------------------------------	-------------------------------

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.
M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

BEAUSOLEIL : M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée, M. Alain DUCRUET absent, Mme Maïlys SALIVAS, M. Nicolas SPINELLI excusé, Mme Danielle LISBONA excusée, M. Edouard-Jean CURTET excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI

BREIL-sur-ROYA : M. Sébastien OLHARAN

LA BRIGUE : M. Daniel ALBERTI, excusé

CASTELLAR : Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI

CASTILLON : M. Olivier CHANTREAU, excusé

FONTAN : M. Philippe OUDOT, excusé

GORBIO : M. Fabrice PASTOR

MENTON : M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT excusée, Mme Marinella GIARDINA excusée donne pouvoir à Mme Floriane CAZAL, Mme Floriane CAZAL, M. Dominique NICOLAÏ, M. Mathieu MESSINA absent, M. Patrice NOVELLI, Mme Maria Magdalena TOMASI absente, M. Jean-Claude

ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE, M. Eric FORMENTO excusé, Mme Joanna GENOVESE, M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT absent, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA

MOULINET : M. Guy BONVALLET

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN : M. Patrick CESARI excusé donne pouvoir à M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER absent, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE

SAINTE AGNES : M. Albert FILIPPI

SAORGE : Mme Brigitte BRESC, excusée

SOSPEL : M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI

TENDE : M. Jean-Pierre VASSALLO, excusé

LA TURBIE : M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

M. LE PRESIDENT. Je vous propose de désigner M. Florent CHAMPION secrétaire de séance et l'invite à procéder à l'appel nominal des membres de notre assemblée.

M. Florent CHAMPION procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire.

Délibération n° 190/2024 : Election du 8ème Vice-Président

M. LE PRESIDENT. Nous avons le quorum. Je vous remercie d'être tous là. Nous avons ce soir à l'ordre du jour, un seul point, qui est l'élection du 8^{ème} Vice-Président de la CARF.

Comme vous le savez, il y a eu des élections récemment à Gorbio. Le scrutin a désigné M. Fabrice PASTOR qui a été installé dans ses fonctions de maire lors du conseil municipal du 11 octobre 2024. Le Maire sortant, M. Paul COUFFET était 8^{ème} Vice-Président de la CARF et le choix a été fait de le remplacer sur ce seul périmètre sans remettre en question l'ordre des vice-Présidences telles qu'elles ont été fixées dans les délibérations du 22 février 2022. Une fois l'élection réalisée, nous pourrions en proclamer les résultats. Je vous rappelle les règles qui sont définies par le CGCT, à savoir, les vice-présidents sont élus au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, et qu'en cas d'égalité, le plus âgé est élu, les opérations de vote se déroulent à bulletin secret.

Nous avons une candidature officiellement enregistrée, celle de M. Fabrice PASTOR, maire de Gorbio. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Non ?

M. Florent CHAMPION. Merci M. Le Président, avant que l'on passe au scrutin, je voulais savoir si M. OLHARAN qui vient d'arriver acceptait le pouvoir de Mme JACQUOT, avant qu'on puisse procéder au vote.

M. Sébastien OLHARAN. Je ne suis pas informé de ce pouvoir donc non je ne l'accepte pas.

M. Florent CHAMPION. Je vous remercie de cette précision.

M. LE PRESIDENT. Il n'y a pas d'autre candidature donc nous allons pouvoir procéder au vote.

M. Guillaume CONTESSE. M. Le Président, ce n'est pas pour une candidature. Mais ce serait bien, si vous l'autorisez, que M. PASTOR se présente en quelques mots.

M. Le PRESIDENT. Je trouve que l'idée est très bonne.

M. Gérard SPINELLI. Je ne sais pas si c'est autorisé avant l'élection.

M. LE PRESIDENT. C'en n'est pas un débat entre 2 candidats puisqu'il n'y en a qu'un. En effet il faut respecter les règles pour qu'il n'y ait pas d'annulation de l'élection.

M. Fabrice PASTOR. Bonsoir à tous, je vous remercie de répondre présents à cette réunion. Je suis né à Gorbio il y a 64 ans, retraité aujourd'hui, au conseil municipal depuis 2008. Tantôt dans la majorité, tantôt dans l'opposition, tantôt adjoint, tantôt conseiller et le 6 octobre, les gorbarins nous ont désignés, avec mon équipe, pour que l'on s'occupe de notre belle commune. Je suis très content de rejoindre cette assemblée et il n'y a plus qu'à travailler tous ensemble.

M. LE PRESIDENT. On va procéder au vote. Les deux assesseurs seront Mme GENOVESE et M. MONTEIRO.

Chaque conseiller dépose son ou ses bulletins dans l'urne, puis les assesseurs procèdent au dépouillement.

M. Fabrice PASTOR est élu 8^{ème} Vice-Président de la CARF avec 32 voix sur 33 votes (1 bulletin blanc).

La séance est levée à 18h30.

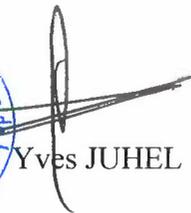
Menton, le 16 DEC. 2024

Le secrétaire de séance



Florent CHAMPION

Le Président




Yves JUHEL